

cités (29 pages). Elle signale aussi des projets de recherche en cours, des ouvrages et des nouvelles éditions à venir. Parmi ces derniers, il faut ajouter la nouvelle édition des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps* en préparation chez Champion, dirigée par Jacqueline Cerquiglini-Toulet.

Laura KENDRICK

Léonard Dauphant, *Le Royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, préface d'Élisabeth Crouzet-Pavan, Seyssel, Champ Vallon, 2012, 437 p., 1 cahier de 48 cartes en couleur.

Cet ouvrage ambitieux propose une étude approfondie de la formation d'un État royal territorial en France à la fin du Moyen Âge. Le sujet a été abondamment traité par la tradition historiographique. L'obsession « jacobine » des historiens de la vieille école, tel Auguste Longnon, les conduisait à voir l'évolution comme aboutissant nécessairement à un État-nation assis sur un territoire unifié. Confrontés à cette « téléologie » historique qui a acquis la force d'une idéologie justificatrice, les mêmes ont souvent porté des jugements négatifs sur la capacité des souverains et de leurs officiers à avoir une représentation exacte et efficace de l'espace soumis à leur pouvoir. L'auteur rapporte d'autre part de nombreux faits qui s'opposent à la théorie plus récente d'un « espace féodal » polarisé, donc nécessairement conçu par les contemporains comme hétérogène, mais sans oser la critique radicale qu'impliquent pourtant ses propres recherches. C'est toutefois l'une des qualités du livre que de remettre en question les vulgates successives et de formuler des conclusions dans l'ensemble intéressantes. Une autre est de conjointre l'examen des pratiques et celui des représentations, ce qui n'a guère été tenté jusqu'à présent à partir d'un aussi large spectre de documents.

La lecture de cet essai original est toutefois rendue difficile, surtout dans les deux dernières parties, par une suite fort serrée de descriptions de détail et de renvois à des situations géographiques très différentes au sein du royaume. Des paragraphes ainsi remplis de menus faits disparates atteignent jusqu'à cinq pages sans la moindre articulation. On a l'impression que l'auteur pris par le temps a rédigé sa thèse à partir d'une masse de fiches, fruit d'une lecture abondante et savante, sans parvenir à les dominer totalement et à offrir au lecteur une présentation synthétique. De plus, un exposé énumératif de type exagérément paratactique empêche de suivre le fil de l'exposé, d'autant que ces listes de faits ne débouchent parfois sur aucune conclusion claire et précise. Cette « pulvérisation du propos » a été très justement relevée par la préfacière, mais à titre de risque que la « subtile architecture du livre » aurait réussi à éviter...

Un style savant est d'autre part constamment mis en œuvre, qui demande au lecteur un effort de réflexion inutile : on est ainsi averti qu'il faut avoir conscience des « limites d'une mobilisation documentaire individuelle » et que « des cas locaux nécessitent un recours vicariant à la géographie ecclésiastique » ; on est prévenu de l'existence de « synapses structurantes de l'économie rurale », etc. Un vocabulaire très personnel est aussi usité de façon répétitive : on s'interroge par exemple sur ce que peuvent bien être la « géographie vernaculaire » et la « cartographie profane » (les limites aussi sont « vernaculaires »...). Toute cette rhétorique très personnelle est la marque d'une volonté naïve de construire autorité et distinction académiques.

Une très vaste enquête documentaire a permis d'appréhender la perception et la représentation de l'espace politique : procès verbaux de visitation, enquêtes administratives, lettres royales, mais aussi œuvres littéraires et cartes locales. L'ouvrage est divisé en trois parties qui examinent successivement la capacité du roi et de ses officiers à maîtriser le territoire, les représentations de cet espace et enfin la pratique administrative ; cela entraîne des répétitions et des chevauchements, puisque représentations et pratiques sont en fait étudiées dans chacune de ces parties.

La première partie confirme que la théorie du « flou » des connaissances médiévales du territoire, sous ses formes aussi bien ancienne que récente, est à abandonner : « la culture profane du XV<sup>e</sup> siècle dépasse ces savoirs vernaculaires dont elle est tributaire pour concevoir l'espace du royaume dans son étendue » (mais l'auteur veut-il dire que cette culture s'oppose à, ou est différente de la culture religieuse, et qu'elle s'exprime en français plutôt qu'en latin ?). Il est montré que cet espace bien conçu est aussi maîtrisé par les administrateurs, grâce à la pratique des enquêtes, à l'organisation plus ou moins rationnelle des archives et de la fiscalité, au rythme plutôt bien maîtrisé de l'information et de la communication : « la culture géographique sous-tend l'action politique ». De même, la deuxième partie qui étudie le « paradigme territorial » des Quatre rivières dont la première mention remonte à 1297 atteste que ce modèle idéologique entraînant conscience de soi et promouvant stabilité et éternité potentielle du territoire est pratiquement opératoire, par exemple dans les demandes de naturalisation. L'espace français est ainsi identique à l'espace de l'État royal, ce qui entraîne une interrogation sur le moment du passage de l'espace au territoire : au Moyen Âge, ou aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ? L'auteur conclut finement qu'une vision purement chronologique fait l'économie d'une réflexion sur la nature et le fondement de la souveraineté, de nature juridique au Moyen Âge, monopole de la violence légitime par la suite.

L'étude des listes, des textes de géographie descriptive et des cartes locales (appelées « profanes »...) applique aussi de façon bienvenue à cette histoire politico-administrative des conclusions déjà établies par les historiens de la géographie médiévale. Un inventaire des cartes locales ou régionales et des vues figurées connues directement ou par des mentions documentaires est donné en annexe. Il est nécessairement limité par le hasard des découvertes, et établi suivant des critères parfois incertains : ainsi la « carte de l'Astesan » de la fin du XV<sup>e</sup> siècle n'est pas « française » ; elle n'est que la copie d'une carte dressée en Italie, à Asti même, sur l'ordre du Commun.

C'est dès le Moyen Âge que la géographie devient à la fois une véritable culture, avec ce que cela implique pour la formation effective des esprits, et un outil opératoire du bon gouvernement, même si, selon l'auteur, ces essais de cartographie restent peu nombreux, isolés et sans postérité immédiate. Mais cette opinion reste à vérifier au début du XVI<sup>e</sup> siècle ; de plus, l'expérience montre que le nombre de cartes locales s'accroît dès qu'on les cherche. On ne peut interpréter comme un signe d'« arriération » le fait que Jacques Signot, auteur d'une carte de l'Italie figurant les cols alpins, ne mentionne pas l'Amérique dans l'ouvrage auquel cette carte est associée (l'édition de *La totale et vraie description de tous les passages...* est de 1515, non 1507 comme indiqué ; l'édition de la *Cronique de Gennes avec la totale description de toute Ytalie*, datée de 1507, ne comprend pas la carte). Les connaissances de l'auteur, souvent de seconde main, entraînent sur ce point des erreurs ou des imprécisions de détail. Ainsi, la décision du Conseil des Dix de 1460 n'a pas donné lieu à la constitution d'un « atlas » des possessions de *terraferma*. L'allusion à des cartes de campagne dans la compilation héraldique du manuscrit BnF, fr. 1968 n'est pas originale : elle provient du *Liber de regimine principum* de Gilles de Rome († 1316) qui l'a

empruntée au *De re militari* de Végèce. Et il faudrait vérifier si la forme en losange de la France, dans la miniature du lit de justice du Boccace de Munich dû à Jean Fouquet, ne résulte pas d'un procédé venant de la technique picturale du peintre, loin d'être un rappel de la forme proposée par le Héraut Berry dans son *Livre de la description des pays*, etc.

C'est dans ce cadre d'ensemble que se construisent non seulement l'identité nationale, sur laquelle des travaux nombreux ont déjà été publiés, mais aussi sur les identités locales. D'une suite d'analyses minutieuses, il ressort que ces deux sortes d'identité ne sont pas contradictoires, la première accueillant les diversités des secondes. Il est dommage que ce chapitre néglige des études importantes, souvent étrangères, qui auraient donné un peu d'épaisseur intellectuelle à la pénible énumération des extraits d'archives : sans remonter à Percy-Ernst Schramm, on pense aux travaux de Helmut Kampf, Gaines Post, Craig Taylor et Camille Serchuk. L'auteur ne se pose pas non plus la question de l'efficacité des textes classiques et des grandes sommes historiographiques comme les *Grandes chroniques* dans la formation d'une conscience territoriale. Au total on souhaiterait que l'auteur eût été sensible aux exigences de l'histoire intellectuelle, pour éviter de donner l'impression que la vision française de l'espace politique jaillit entièrement développée de la tête de Froissart, d'Eustache Deschamps ou de Matthieu Thomassin.

La dernière partie définit les espaces socio-politiques, toujours à l'aide d'une masse d'exemples de détail : complexité de la notion de frontières appréhendée par l'étude des rapports de part et d'autre de la limite (violences, négociations, douanes) ; rôle des voyages du roi en fonction de la structuration des résidences royales variable selon les règnes ; carrières des officiers reliées aux circonstances locales et à leur statut propre auprès du souverain, domaines d'action des gouverneurs et des villes. L'auteur tente de dégager du fouillis des faits une structure mouvante où l'unité du royaume n'exclut nullement la diversité des formes de rapport entre le roi, l'administration centrale et l'administration locale, et la variabilité des modes d'allégeance ou d'autonomie qui aboutissent à un équilibre fragile. Cette partie relève davantage d'une pure histoire administrative, et l'on n'en voit pas toujours le lien avec les deux précédentes.

Des cartes nombreuses dans un cahier séparé illustrent le propos ; elles sont le fruit d'un notable travail de sélection et de mise en ordre des données, mais leur lien avec le texte est parfois ténu, et l'emploi des couleurs aurait gagné à tenir un compte plus exact des préceptes formulés par Jacques Bertin dans sa *Sémiologie graphique*.

En conclusion, l'auteur se livre à une réflexion novatrice sur la territorialité de l'État royal, la France étant le seul exemple d'un territoire unifié par l'État. Le processus étudié aboutit à définir un « État mixte » qui n'atteint pas une totale homogénéité : le roi est la somme de plusieurs architectures de pouvoirs réunies par une culture politique commune.

Bien que la matière embrassée ait été sans doute trop abondante, le mérite de l'ouvrage est d'insister sur la diversité des situations et de se garder des interprétations systématiques. On regrette d'autant plus les défauts de composition, la collecte bibliographique limitée et les erreurs nées d'un manque de contrôle des données concernant l'histoire intellectuelle. D'autres sujets mieux maîtrisés permettront à coup sûr à l'auteur de mettre en valeur son intrépidité dans la recherche des documents et ses capacités d'analyse minutieuse.

Patrick GAUTIER DALCHÉ